

La Gazette de SAINT-SAUVEUR

N°7 - Juillet 2023



Edito du MAIRE

La belle saison prend ses quartiers. Et même si les nouvelles du pays et du monde ne sont pas de nature à nous réjouir, sachons profiter de ce que la région avec ses organismes et ses associations nous propose en moments festifs et en découvertes.

Comme toutes les collectivités, nous avons dû réduire encore la plupart de nos dépenses afin de compenser les charges liées au surcoût de l'énergie et de l'inflation. Le budget communal est voté. La plupart des investissements sont préservés et nous gardons des capacités pour l'avenir. Que nos conseillers municipaux en soient remerciés !

Par ailleurs, le centre aéré permettra à nos jeunes de passer un mois de juillet distrayant, grâce au programme qui leur a été concocté et au dynamisme des animateurs.

Il est dommage que des dispositions réglementaires aient empêché le feu d'artifice du 13 juillet. Il conviendra d'en tirer les conclusions en vue d'un autre projet l'année prochaine.

Que ce soit dans notre village ou en dehors, je vous souhaite un bel été à toutes et à tous.

Claude Lebon

« On avale à pleine gorge le mensonge qui nous flatte, et l'on boit goutte à goutte une vérité qui nous est amère. »

Denis Diderot

Directeur de publication : Claude LEBON | Comité de rédaction : L. BERTRAND, V. BROHON, P. COLLAS, C. GERBAULT, C. LEBON, Y. LE PAPE, E. MONTREUIL, P. DESCORSIERS | Impression : COPITEC 03 44 91 54 95

AGENDA

- Samedi 12 août à partir de 21 h 30, stade de foot : **La Nuit des Étoiles** organisée par le Club d'Astronomie de Saint-Sauveur ;
- Vendredi 8 septembre à 20 h 30, salle des associations : **soirée jeux de société** ;
- Samedi 16 et dimanche 17 septembre : ouverture de l'église pour les **jours du patrimoine** ;
- Du samedi 30 septembre au mercredi 4 octobre, rue des sablons : **fête foraine** ;
- Dimanche 1^{er} octobre : **brocante** organisée par le comité des fêtes ;
- Vendredi 13 octobre à 20 h 30, salle des associations : **soirée jeux de société** ;
- Mardi 31 octobre : **défilé d'Halloween** avec le comité des fêtes ;
- Samedi 11 novembre : **Soirée dansante** organisée par l'A.S.S.S. à la salle des fêtes de Saint-Sauveur ;
- Samedi 9 décembre : **marché de Noël**.

Prochaines distributions de sacs de déchets aux ateliers municipaux, chemin des chéneaux : 2 septembre ; 25 novembre.

Sommaire

Edito du maire / Agenda	1
Conseil municipal des jeunes / 2 nouveaux jeunes Porte-Drapeaux	2
La première boulangerie de Saint-Sauveur	3
Sécheresse / Comité des fêtes / Salle des fêtes / Soirées jeux / Education Développement Durable / Pumba Poker / Collecte de vêtements / Pass Sport citoyen olympique	4
La vie du village	5 - 7
Les réalisations passées et à venir	6
Défibrillateurs / État Civil / Expression des deux listes	8



Retrouvez cette Gazette ainsi que de nombreuses actualités sur
→ le site web de Saint-Sauveur
→ la page Facebook de la mairie



Horaires et permanences

■ Mairie

Tel : 03 44 38 70 70

Lundi, mardi, jeudi,
vendredi, samedi :
de 9h à 12h

Mercredi : de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h30

■ Médiathèque

Tel. : 03 44 86 14 90

Lundi de 16h à 18h

Mercredi de 16h à 18h

Jeudi de 16h à 18h

Samedi de 10h à 12h

■ Député

L'attachée parlementaire
de Pierre Vatin reçoit en
mairie, sans rendez-vous,
le 1^{er} mardi du mois

■ Conseillers départementaux

Jean Desessart :

sur rendez-vous au

06 13 62 12 75

jean.desessart@gmail.com

Sandrine De Figueiredo :

sur rendez-vous au

06 19 31 79 11

■ CCAS

Permanence en mairie un
samedi sur deux de 10h à
12h (les semaines paires)

et sur rendez-vous au

03 44 38 70 70

■ Assistante sociale

Sur rendez-vous au :

03 44 10 43 30

■ Médecin de garde

En cas d'urgence de nuit
et les week-ends, appelez
le 15 qui fera la régula-
tion de votre appel.

■ Pharmacie de garde

Affiché à l'officine de
Saint-Sauveur.

Ou en appelant le numéro
de Réso Gardes : 3237.

■ Urbanisme

Permanence en mairie
les mardi et jeudi de 9h
à 11h et possibilité
de rendez-vous au
03 44 38 70 70

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES APRÈS 2 ANS DE TRAVAIL

Le premier mandat du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) arrive bientôt à son terme.

En presque 2 ans d'existence, nos jeunes conseillers et conseillères, de 7 à 15 ans, se sont investis pour notre village de manière dynamique et ludique par de nombreuses activités citoyennes, intergénérationnelles et festives avec notamment :



- l'organisation d'une matinée « Nettoyons Saint-Sauveur ! » ;
- la contribution à la distribution des colis aux anciens avec le CCAS ;
- la participation aux fêtes patriotiques - deux de nos jeunes conseillers ont d'ailleurs suivi une formation et font officiellement partie des "porte-drapeaux" ;
- la conception d'une chasse aux poissons d'avril ;
- la collaboration à la décoration du village lors de diverses occasions (Noël, Pâques, ...).

Même si les circonstances (la crise sanitaire) n'ont pas permis de faire aboutir tous leurs projets, nos jeunes conseillers(ères) se sont réunis et se réunissent encore régulièrement (le samedi) pour les faire avancer.

Sont ainsi actuellement à l'étude : la création d'un parc « Agility » canin, d'un skateparc, d'abris à insectes, de nichoirs à oiseaux, ou encore la rénovation/décoration d'abris bus avec des planches graffées par leurs soins.



Intéressé par ces projets ? D'autres projets en tête ? Le mandat de nos jeunes conseillers arrivant à son terme, c'est l'occasion pour tout jeune motivé de rejoindre le CMJ ! Vous trouverez les conditions nécessaires pour déposer vos candidatures en mairie ou simplement à cette page : <https://saint-sauveur60.fr/actualites/2021-10-13/conseil-municipal-des-jeunes>

2 NOUVEAUX JEUNES PORTE-DRAPEAUX À SAINT-SAUVEUR !



Mahé et Sacha sont devenus porte-drapeaux officiels du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Ils se sont en effet portés volontaires pour suivre la formation de deux jours en avril de cette année. Cette formation proposée par la Délégation Militaire Départementale de l'Oise et l'Office National des Combattants de l'Oise contient de la théorie (histoire du drapeau, symboles de la France et de la République, les lieux de mémoire, le Bleu de France, les décorations françaises, les cérémonies nationales républicaines, les cérémonies publiques, la fonction et la déontologie du porte-drapeau...), mais aussi de la pratique (l'ordre serré, le déroulement d'une cérémonie, le protocole...).

À l'issue, ils ont reçu leur attestation de formation de porte-drapeau de la part des autorités civiles et militaires de l'Oise, ce qui leur permet de porter le drapeau d'une association patriotique, d'une commune, d'un établissement scolaire ou d'un centre de secours.

La remise du drapeau s'est déroulée lors du 8 mai 2023. Il s'agit du drapeau de l'UMRAC (Union des Mutilés, Réformés et Anciens Combattants) Béthisy-Saint-Pierre, conservé par l'UNC (Union Nationale des Combattants Vallée de l'Automne ; l'UNC 60 leur a fourni leurs équipements (gants blancs, cravates, bérets d'armes, insigne). Bel exemple d'engagement citoyen, mémoriel et patriotique de la part de nos deux jeunes conseillers du CMJ.

N'hésitez pas à venir les encourager lors des prochaines cérémonies nationales !

LA PREMIÈRE BOULANGERIE DE SAINT-SAUVEUR

Au 254, rue Aristide-Briand, pendant plus d'un siècle, les Saint-Salvatoriens achetaient leur pain. Les fonds d'archives, les travaux d'historiens, les précieux souvenirs d'habitants de Saint-Sauveur, ont permis de retracer l'histoire de ce lieu et de ses boulangers successifs. Suivez le guide : nous allons remonter le temps !

1843 : les boulangeries sont bien implantées en ville, en revanche, à la campagne, le pain est pétri et cuit au logis s'il s'y trouve un four. À Saint-Sauveur, 781 habitants en 1841, aucun boulanger n'est recensé avant 1846.

Frédéric Mélin ouvre la première boulangerie de Saint-Sauveur, Grande-Rue, aujourd'hui 254, rue Aristide-Briand. Il y officiera jusqu'à sa mort en 1884. D'abord secondé par sa femme, Mélin s'adjoint bientôt un garçon boulanger, Alexandre Parmentier. Son commerce est aussi florissant que diversifié : épiciériste et marchand de bois, limonadier et aubergiste, patron d'une fabrique d'allumettes, Mélin est rentier à sa mort.

Vers 1860 s'ouvre Grande-Rue une seconde boulangerie. C'est l'époque à laquelle ces commerces prospèrent en France en raison de la liberté de création de boulangerie nouvellement accordée par le Gouvernement. Le fondateur de cette boutique concurrente est... Alexandre Parmentier !

Dès 1861 coexistent ainsi deux boulangeries jusqu'aux années 1950. À l'actuel 254, rue Aristide-Briand règnent, après Mélin, six familles de boulangers : les Buttin, les Bontemps, les Haas, détenteurs d'une voiture à deux roues, d'un cheval, et d'un

« chien de troisième catégorie imposé à la taxe simple » !

En 1908, l'acte de vente de la boulangerie nous en offre une description : « Boutique avec devanture et

portes vitrées, escalier tournant [...] Fournil, écurie, remise [...] » Fournil et écurie ont disparu. Mais l'escalier tournant demeure, et l'on peut encore, au rez-de-chaussée – maison des boulangers communiquant avec la boutique –, voir les carreaux de cuisine d'époque et deviner l'emplacement de la devanture, murée depuis lors.

Et parfois... on croit sentir, surgissant des entrailles de la vieille boulangerie, l'odeur tiède et douce du lourd pain d'autrefois.

Agnès Tytgat-Uzureau



Merci à Daniel Carbonnier, Lucien Danne, Robert Dhoury, Irène Devaux-Marquoin et Thierry Marquoin, Alain Leguay, Claude Pot, Bernard Poulet.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la nouvelle page dédiée du site web de Saint-Sauveur : <https://saint-sauveur60.fr/histoire/premiere-boulangerie>

EN BREF... MAIS INTÉRESSANT !

Sécheresse : passage au niveau **CRISE** et restrictions d'usage de l'eau.



Après un hiver très sec, Saint-Sauveur, situé dans le bassin Oise-Aisne est passé au niveau crise empêchant quasiment tous les usages de l'eau en extérieur à part l'arrosage du potager avant 9h ou après 20h.

<https://www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Actualite/La-prefete-prend-de-nouvelles-mesures-de-restrictions-d-usage-de-l-eau>



Comité des fêtes et animations : ça continue !

Un moment en danger alors que le président voulait céder sa place mais n'avait pas de successeur, l'animation est sauvée suite à l'élection d'une nouvelle présidente : Christiane Neudorff. Merci à Dominique Gauret pour les nombreuses années passées en tant que président !

Nouveaux tarifs pour la salle des fêtes : pour faire face à l'augmentation du coût de l'électricité, les tarifs de location de la salle des fêtes ont été revus à la hausse de 6 %.



Pour rappel, les tarifs varient en fonction du lieu de résidence de celui qui en a l'usage, de l'utilisation d'une ou des deux salles et de la cuisine. Les nouveaux tarifs et plus d'informations sont disponibles sur la page dédiée :

https://saint-sauveur60.fr/loisirs_culture/salle_des_fetes



Les soirées jeux de société, c'est aussi dans l'après-midi !?

Depuis le début de cette année, un nouveau rendez-vous jeux de société s'est glissé dans les agendas les mercredis après-midi une fois par mois à la médiathèque !

Éducation au Développement Durable niveau 1 pour nos 2 écoles !

Comme annoncé précédemment, les écoles sont passées devant un jury afin d'obtenir ce label... Et elles l'ont obtenu juste après la parution de la gazette précédente !

Pumba Poker Club : un représentant au pied du podium aux championnats de France !

La compétition s'est tenue à Annecy début mai et parmi les 2 joueurs les mieux classés de l'association qui ont fait le déplacement, c'est Frédéric Gauret qui a réussi la performance de terminer 4^e du tournoi !



Pour rappel, le presque champion est à défier le lundi soir 2 fois par mois à la salle des associations.

Contact : 06.16.72.95.44

Le Vestiaire de la Vallée de l'Automne collecte vos vêtements et chaussures en bon état et dont vous n'avez plus l'utilité.

L'association poursuit ses activités au 100 rue de la Tour à Béthisy-Saint-Pierre (ancienne école). Elle y revend à petit prix l'objet de sa collecte. Avec cet argent, elle aide les familles en difficulté, à la demande des assistantes sociales et du CCAS. Le vestiaire est ouvert tous les mercredis et tous les samedis de 14 h à 16 h.

Un Pass sports citoyen olympique pour la rentrée !

A l'occasion des jeux de Paris 2024, le conseil départemental augmente cette aide de 5 €, soit au total 20 € pour financer une activité sportive en club. Plus d'infos (notamment concernant les démarches) sur ce Pass et sur les autres (permis, BAFA, avenir), rendez-vous sur :



<https://www.oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise>

La vie du village



25 janvier
cérémonie des vœux de la mairie à la salle des fêtes avec la présence appréciée d'Yves UZUREAU pour l'animation



14 février
le village décoré pour la Saint Valentin



25 mars
accueil des nouveaux habitants avec l'aide du conseil municipal des jeunes



31 mars
un peu de décoration pour la semaine pascale avec ces arbres de pâques



1^{er} avril
les vétérans de l'ASSS rencontrent le Variété Club de France



1^{er} au 3 avril : concours de chasse aux poissons d'avril ; grâce à la participation des commerçants de notre village, notamment notre boulanger et notre épicier, nos jeunes conseillers du CMJ ont été fiers de récompenser plusieurs familles qui ont tenté de dénicher tous les poissons cachés dans notre village ! Le CMJ tient à remercier la Boulangerie Joseph (Lacroix Saint Ouen) qui a offert le 1^{er} prix : un énorme poisson feuilleté ! Félicitations à Laura LIONNET qui, avec 55 poissons trouvés sur 58, est sacrée « Meilleure Pêcheuse de Poissons d'Avril de Saint-Sauveur 2023 » !



19 avril
atelier participatif de martelage avec l'ONF ou « participer à la désignation des arbres à couper »



3 au 7 avril
semaine olympique et paralympique dans nos deux écoles !



29 avril
notre club de foot, l'ASSS, a enfin pu fêter ses 100 (+ 3) ans !



30 avril
journée de commémoration des victimes de la déportation

Réalisations de la commune

RÉALISATIONS PASSÉES

Travaux de couverture de la poste	3 468 € TTC	1 ^{er} trimestre 2023	
Travaux de couverture à la salle des fêtes	4 610 € TTC	Fin 2022	
Rénovation de la croix du cimetière	2 760 € TTC	Début 2023	
Installation d'une colonne et de plaques du souvenir au cimetière	1 428 € TTC	2022	
Changement des portes à l'école maternelle	5 075 € TTC	Juin 2023	
Marquage sur la route et installation de panneaux au début de la rue Aristide Briand	3 073 € TTC	2023	

RÉALISATIONS À VENIR /

Alors que personne ne sait de quoi l'avenir sera vraiment fait, les éléments donnés ci-dessous ne sont que des prévisions.

	QUOI ?	POURQUOI ?	QUAND ?
Mise en place par l'ARC d'un abri vélo couvert dans toutes ses communes	Installation d'un abri vélo au niveau de l'aire de jeu, derrière la mairie	• aide au développement du vélo	En cours
Travaux d'étanchéité à la salle des fêtes	Réparation et entretien d'une partie de la toiture	• entretien du patrimoine immobilier de la commune	Été 2023
Réfection du logement au-dessus de l'école maternelle	Isolation, chauffage, électricité, plomberie... Remise en état pour location	• entretien du patrimoine immobilier de la commune avant location	Été 2023
Réserve Communale de Sécurité Civile	Création du dispositif dans le village en lien avec les autorités compétentes	• amélioration de la réponse aux événements graves qui pourraient toucher notre village	Fin 2023 – début 2024
Peinture d'une classe à l'école élémentaire	Réfection de la peinture de la dernière classe	• amélioration du cadre d'apprentissage, entretien du patrimoine immobilier de la commune	Été 2023
Dispositifs de ralentissement à l'entrée du village rue Aristide Briand	Création d'une zone surélevée associée à un feu récompense	• ralentissement des véhicules à l'entrée dans notre village	Été 2023
Réaménagement du début de la rue Aristide Briand - Depuis la poste jusqu'au niveau de la pharmacie	enfouissement des réseaux, réfection des trottoirs et de l'éclairage, et mise en place d'un passage surélevé	• sécurisation de la circulation des piétons, vélos, amélioration du cadre de vie, amélioration de l'éclairage public	2024 (à confirmer)
Protection contre le soleil à l'école élémentaire	Pose de films de protection sur les fenêtres	• protection du soleil et des regards indiscrets	Été 2023
Réfection du city stade	Changement du revêtement et des équipements défectueux	• amélioration de l'expérience sportive, entretien du patrimoine	Automne 2023
Installation d'une assise le long de la promenade active	Installation d'un banc sur le parcours de la promenade active	• possibilité de repos pour les sportifs et accompagnants fatigués	Automne 2023
Installation de 8 caméras de vidéo-protection	A différents endroits de la commune, installation de caméras ; la supervision sera centralisée avec celle de l'ARC.	• Sécurisation des lieux ciblés	



8 mai
cérémonie patriotique avec le CMJ -
Sacha (Mahé absent) porte-drapeau !



13 mai 2023 – le CMJ rencontre et échange avec Frédéric
GAURET, adjoint à l'Urbanisme, qui a présenté ses missions
et le cadastre de Saint-Sauveur



18 mai
tournoi de football des
jeunes à Saint-Sauveur
organisé par l'ASSS



14 mai
concert du Collegium de Senlis à l'église



2 juin
tous les habitants du village
étaient invités à la fête des voi-
sins à côté de l'église

3 juin
animation sur les
Oiseaux par
Dominique
DELVILLE à la
médiathèque



17 juin : fête de l'école maternelle : les groupes
d'enfants se sont succédés sur scène pour un
spectacle organisé par le périscolaire et par
l'école. Des crêpes et gâteaux vendus sur place
ont rapporté de l'argent pour la coopérative.



23 juin :
fête de l'école élémentaire : les enfants de
l'école ont interprété des chants préparés
en classe avant de profiter avec leur famille
des jeux et animations de la kermesse !



24 juin :
la chorale Histoire de Chœur
de Lacroix Saint Ouen chante
l'amour avec son concert « Un
Chœur en Cœur »



29 juin – représentation du Bac à sable, spectacle
organisé par l'AAE Baron et la commune de Saint-
Sauveur et sous la direction d'Yves UZUREAU

DÉFIBRILLATEURS DANS LA COMMUNE... LES AVEZ-VOUS REPÉRÉS ?

Les défibrillateurs sont des dispositifs vitaux pour faire face aux arrêts cardiaques soudains. En les installant dans les lieux publics, nous pouvons espérer une intervention plus rapide en cas d'urgence cardiaque, augmentant ainsi les chances de survie des victimes.

Accessibles à Saint-Sauveur au stade, à la salle des fêtes, dans la mairie, à la médiathèque et bientôt, au cabinet médical, ils sont bien signalés et sont conçus pour être utilisés par tous, même sans formation médicale spécifique. Des informations sur leur utilisation sont disponibles pour vous familiariser avec ces appareils.

L'implication de tous est cruciale et nous vous encourageons à repérer l'emplacement des défibrillateurs dans notre commune et à vous familiariser avec leur utilisation de base. En cas d'urgence, une intervention rapide peut faire toute la différence.

ETAT CIVIL

😊 Ils sont arrivés*

27/12/2022 Joy ZAFFIROFF
12/02/2023 Randy DEFLANDRE MERCIER
21/02/2023 Valentine DUBOIS

* Figurent ici uniquement les noms des enfants dont les parents ont autorisé la publication dans la presse.

👤 Ils nous ont quitté

05/12/2022 Jacques FACON
19/01/2023 Monique CHIROLET épouse COSSÉ
26/01/2023 Michèle SAUVAGE épouse BARBIER
08/04/2023 Philippe DE NES
26/05/2023 Sadia AZEB épouse BELHADJOURI

♥ Ils se sont mariés

27/05/2023 David GOSSELIN et Véronique THAYE
10/06/2023 Stéphane HOURDOU et Elodie LEROY
17/06/2023 Xavier ABOT et Christelle AUGENDRE

EXPRESSIONS DES LISTES DANS LA GAZETTE

LISTE UN PROJET, UNE VOLONTÉ, UNE ÉQUIPE POUR SAINT-SAUVEUR

Le Conseil municipal fait des choix que nous pensons responsables pour sauvegarder notre « modeste » budget communal, très fortement impacté par l'augmentation due principalement au coût prévisionnel de l'énergie (+ 200 000 € par rapport à 2022). Nous avons dû contraindre nos dépenses dans tous les domaines, excepté les charges de personnels et les dépenses liées à la sécurité et la maintenance des équipements.

Pour ce qui concerne les indemnités et depuis le début du mandat, les élus ont fait le choix de ne pas bénéficier des montants maximum qui pouvaient être octroyés.

Mauvais procès de l'opposition ? La hausse de 3,5% correspond à une augmentation du point d'indice de la fonction publique, décidée par le Gouvernement et entérinée par décret et n'a pas été proposée, comme cela est écrit, par la municipalité.

Nos collègues de l'opposition ont effectivement voté contre le budget, tout le budget...

LISTE UN NOUVEL ÉLAN POUR SAINT-SAUVEUR

Question de choix...

Devant la hausse du prix des énergies ces derniers mois, nous avons tous été obligés de faire des choix : Réduire notre consommation énergétique en baissant nos chauffages, en éteignant les lumières inutiles et en débranchant les appareils en veille, voire en remplaçant nos anciens systèmes de chauffage trop énergivores par des équipements plus économiques.

La Commune a fait ses propres choix pour faire des économies : des associations recevront moins de subventions, des écoles ne pourront pas mettre en place certains projets à destination des enfants, le fleurissement de notre commune et de nos monuments sera réduit.

Souhaitons que ces économies ciblées parviennent à la fois à endiguer la facture énergétique de la commune et à financer la hausse de 3,5% des indemnités de Monsieur le Maire, de ses adjoints et de ses Conseillers Délégués ! Hausse proposée et adoptée par la Majorité en place, malgré notre opposition. On voit bien où la Majorité situe ses priorités !

Encore une fois, tout est question de choix...

Choix financiers que certains n'auront pas cet été entre partir ou rester à Saint-Sauveur pendant leurs vacances. Été qui s'annonce aussi chaud que l'an dernier. Aussi nous invitons nos aînés à rester prudents et chacun à veiller sur eux. Nous vous souhaitons à tous de profiter de ces belles journées et douces soirées estivales à venir, loin d'ici ou dans notre belle campagne Saint-Salvatorienne.

Étienne, Danièle, Emmanuel, Lucie.